

Un lac pour l'assainissement de Lomé

Dossier de la rédaction de H2o
October 2013

À Lomé, la création d'un lac de stockage des eaux de ruissellement va contribuer à l'assainissement global des quartiers Est, à l'amélioration de l'environnement et permettra d'éviter les inondations qui affectent, à chaque saison des pluies, les quelque 300 000 riverains du système lagunaire et les activités industrielles et commerciales autour de la zone portuaire.

Dans le cadre du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED), le Togo vient de bénéficier, le 19 septembre dernier, d'une nouvelle subvention de l'Union européenne. Ce financement, dont la gestion d'une partie des fonds est confiée à l'Agence française de développement - AFD, vise à améliorer les quartiers Est de la ville de Lomé, à clarifier les zones vulnérables dans le Plan directeur d'assainissement (PDA) national et, ainsi, mettre les centaines de milliers de personnes résidentes à l'abri des inondations récurrentes auxquelles elles sont confrontées chaque année. Par ces signatures, l'Union européenne met à la disposition de l'État togolais près de 28,3 milliards de francs CFA, soit 43 millions d'euros pour accompagner les priorités définies dans la mise en œuvre de sa politique de l'assainissement collectif et particulièrement la lutte contre les inondations à Lomé. Ce financement vient compléter la subvention accordée par l'UE en 2007, pour la première phase du Programme d'aménagement urbain du Togo. Cette nouvelle phase du programme consiste essentiellement en la mise en place d'un quatrième lac sur une superficie de 40 hectares, servant de bassin de stockage des eaux de ruissellement lors des saisons pluvieuses. Un dispositif d'acheminement (exutoire) de ces eaux et celles du lac Est de Lomé (grâce à l'interconnexion des lacs) vers la mer sera également construit. Ces principaux travaux seront accompagnés de la réalisation d'ouvrages de drainage des quartiers faisant partie du bassin versant du lac. Ils contribueront ainsi à l'assainissement global de la zone et supprimeront les débordements et les inondations qui affectent les populations riveraines du système lagunaire et les activités industrielles et commerciales autour de la zone portuaire. Pour répondre durablement à la problématique d'aménagement, il a été intégré dans le programme des mesures associées à l'aménagement urbain de la ville de Lomé, à l'entretien des systèmes et infrastructures, à la pérennisation des dispositifs de gestion et d'accompagnement des populations.

Au total, plus de 300 000 habitants des quartiers de Kanyikop, Akodossé Est (Kponou), Akodossé Ouest (Kpota) et Baguida verront leur environnement amélioré, non seulement par le creusement du quatrième lac, mais aussi par la construction de plus de 60 kilomètres de caniveaux pour collecter les pluies. De plus, pendant sa phase de mise en œuvre, le programme offrira une opportunité importante d'emplois au bénéfice des populations et contribuera ainsi à la lutte contre la pauvreté dans ces mêmes quartiers.

Après une première d'attribution de fonds obtenue en 2009 pour la mise en œuvre du programme d'appui à la sécurisation des élections présidentielles (3,5 millions d'euros), ce nouvel accord de d'attribution de financement de l'Europe à l'AFD marque le renforcement de la coopération entre l'UE et la France. L'exercice de programmation conjointe lancé fin 2012 entre la d'attribution de l'Union européenne, l'Allemagne (qui marque son retour dans l'appui au développement du Togo) et la France, permet d'envisager des perspectives intéressantes de collaboration entre ces différentes institutions, en particulier sur les importants investissements à mener pour répondre aux besoins des villes secondaires dans les prochaines années.

AFD - 24-09-2013